BlackRock

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Global High Yield Bond Fund

Un Compartiment de BlackRock Global Funds

Class I2 CHF Hedged

ISIN: LU2369862847

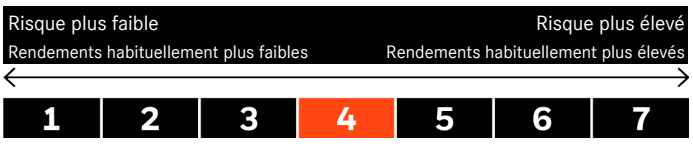
Société de Gestion : BlackRock (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds vise à maximiser le retour sur investissement en combinant croissance du capital et revenu des actifs du Fonds de manière cohérente avec les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- Le Fonds investit à l'échelle mondiale au moins 70% du total de son actif dans des titres de créances. Ils comprennent les obligations et les instruments du marché monétaire (c'est-à-dire des titres de créance à échéance à court terme).
- Les titres de créances peuvent être émis par des Etats, des organismes d'Etat, des sociétés et des entités supranationales (telles que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement).
- Au moins 70 % de l'actif total du Fonds auront une qualité de crédit relativement basse ou ne seront pas notés. Le reste des actifs peut être investi dans des placements « de bonne qualité » (investment grade, c'est-à-dire qui satisfont à un niveau de solvabilité défini) au moment de l'achat.
- Le total de l'actif du Fonds sera investi conformément à sa Politique ESG, comme divulgué dans le prospectus. Pour plus de détails concernant les critères ESG, veuillez consulter le prospectus et le site Web de BlackRock à l'adresse https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blackrock-baseline-screens-in-europe-middleeast-and-africa.pdf
- Le gestionnaire financier par délégation (GFD) peut utiliser les instruments financiers dérivés (IFD) (c.-à-d. des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) à des fins d'investissement pour aider à la réalisation de l'objectif d'investissement du Fonds et/ou pour réduire le risque du portefeuille du fonds, réduire les coûts d'investissement et générer un revenu supplémentaire. Le Fonds peut, via les IFD, créer différents niveaux d'effets de levier (c.-à-d. que l'exposition du Fonds au marché est supérieure à la valeur de ses actifs).
- Le Fonds est géré activement. Le GFD a le pouvoir discrétionnaire de sélectionner les investissements du Fonds. Dans ce cadre, le GFD prendra en considération le ICE BofAML Global High Yield Constrained USD Hedged Index (l'« Indice ») lors de la construction du portefeuille du Fonds, ainsi qu'à des fins de comparaison de la performance et de gestion des risques, comme décrit plus en détail dans le prospectus. Lors de la sélection des investissements, le GFD n'a aucune obligation quant aux composantes ou à la pondération de l'Indice et peut également choisir d'investir dans des titres non inclus dans l'Indice. Cependant, les exigences de notation de crédit de l'objectif et de la politique d'investissement peuvent limiter l'écart entre les avoirs du portefeuille et l'Indice.
- Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
- Vos actions ne seront pas des actions de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- La devise de référence du Fonds est le dollar américain. Les actions de cette catégorie sont achetées et vendues en franc suisse. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos actions.
- Vos actions seront « couvertes » en vue de réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise dans laquelle elles sont libellées et la devise de référence du Fonds. Toutefois, il se peut que la stratégie de couverture n'élimine pas totalement le risque de change, ce qui, par conséquent, peut avoir une incidence sur les performances de vos actions.
- Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 10 000 000 USD ou sa contre-valeur en devise.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds appartient à la catégorie 4 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.
  - Les titres de créances dont la qualité de crédit est moins bonne que celle des investissements de « bonne qualité » (investment grade) sont plus sensibles aux variations de taux d'intérêt et présentent des « risques de crédit » plus élevés que des titres de créances ayant une meilleure qualité.
  - Les instruments dérivés peuvent être très sensibles aux variations de valeur des actifs auxquels ils se rapportent et peuvent amplifier les pertes et les gains, ce qui entraîne des fluctuations plus importantes de la valeur du Fonds. Une utilisation extensive ou complexe de ces instruments peut avoir un impact plus conséquent sur le Fonds.
  - Le Fonds vise à exclure les sociétés exerçant certaines activités non conformes aux critères ESG. Il est donc recommandé aux investisseurs de procéder personnellement à une évaluation éthique du filtrage ESG du Fonds avant d'investir dans le Fonds. Ce filtrage ESG peut avoir un effet défavorable sur la valeur des investissements du Fonds comparativement à un fonds qui n'y serait pas soumis.
- Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
  - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.
  - Risque de crédit : Il est possible que l'émetteur d'un actif financier détenu par le Fonds ne lui verse pas les revenus dus ou ne lui rembourse pas le capital à l'échéance.
  - Risque de liquidité : La liquidité est faible quand les achats et les ventes ne suffisent pas pour négocier facilement les investissements du Fonds.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

*Soumis à des frais de 2% maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue des opérations excessives.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de la période de douze mois se terminant au 01 août 2022. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	Non
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	0,60 %**
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en CHF pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2003. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2021.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

Ce tableau est intentionnellement laissé vide faute de données de performance pour une année complète.

Informations Pratiques

- Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA / NV, filiale du Luxembourg.
- Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Global Funds (BGF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +44 (0) 20 7743 3300.
- Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- Le Fonds est un compartiment de BGF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- La responsabilité de BGF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- En vertu du droit luxembourgeois, les passifs des compartiments de BGF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BGF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'un autre compartiment de BGF sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.